

TARIFS LOCATION SALLE ARNALDO DA ROCHA AU 1^{er} JANVIER 2017

Tarifs « été » du 15 avril au 15 octobre

LOCATION pour les habitants de la commune	PRIX (en €)
La journée ou soirée (en semaine)	150,00
Le week-end	400,00
LOCATION pour les extérieurs	
La journée ou soirée (en semaine)	200,00
Le week-end	550,00

Tarifs « hiver » du 16 octobre au 14 avril

LOCATION pour les habitants de la commune	PRIX (en €)
La journée ou soirée (en semaine)	150,00
Le week-end	300,00
LOCATION pour les extérieurs	
La journée ou soirée (en semaine)	200,00
Le week-end	450,00

CAUTION	
Caution locaux et materiel	1000,00
Caution nettoyage	200,00

Modalités de location :

La Salle des annexes du Château est louée aux habitants de la commune et aux extérieurs. Elle est limitée à 50 personnes maximum.

Dans un premier temps il faut vous renseigner auprès de la Mairie sur ses disponibilités. Une fois la date arrêtée vous devez passer dans les 15 jours en Mairie pour valider votre réservation et remplir la convention d'utilisation de la salle en vous munissant des documents ci-dessous :

- Une attestation d'assurance,
- Les 2 chèques de caution à l'ordre du Trésor Public,
- Le chèque correspondant au montant de la location à l'ordre du Trésor Public (celui-ci sera encaissé dans le mois qui suit son établissement et au plus tard 30 jours avant la date effective de location),
- Un relevé d'identité bancaire,
- Une photocopie de votre carte d'identité.

Un état des lieux « entrant » sera effectué le vendredi entre 9h00 et 10h00 ou 14h00 et 15h00, sur rendez-vous, par un représentant de la commune en présence de l'organisateur, avant la remise des clés, afin de constater l'état de propreté des lieux, ainsi que le matériel mis à disposition dans la salle.

Un état des lieux « sortant » sera effectué le lundi matin à 10h00 par un représentant de la commune en présence de l'organisateur, avant la restitution des clés, les deux parties constatant ensemble l'état de propreté des lieux loués.

Les chèques de caution vous seront restitués par courrier si aucune observation n'est formulée.

Désignation des locaux loués :

La salle des annexes se compose de :

- une salle principale
- un sanitaire
- un local avec évier et réfrigérateur

Matériel mis à disposition :

- 50 chaises
- 10 tables
- balais, serpillières, seau



La salle



La salle